

## PROFIL DE POSTE

### DIRECTEUR / DIRECTRICE DE L'INSPÉ CLERMONT AUVERGNE

#### INFORMATIONS GENERALES

Recruteur : Université Clermont Auvergne - UCA

Organisme de rattachement : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Date de fin de publication : Vendredi 14 novembre 2025 – 12 heures

#### DESCRIPTIF DU POSTE

L'INSPÉ Clermont Auvergne est une composante de l'institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales de l'Université Clermont Auvergne, qui accueille 1500 étudiants répartis sur 4 sites : le siège de Chamalières, Moulins, Aurillac et Le Puy-en-Velay. L'institut a le statut d'école interne et relève des articles L. 721-1 à 3 du code de l'éducation.

L'INSPÉ est accrédité et son accréditation emporte l'habilitation de l'Université à délivrer le diplôme national de master dans les domaines des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation comportant 4 mentions :

- MEEF 1er degré,
- MEEF 2nd degré qui comprend 9 parcours,
- MEEF Encadrement éducatif,
- MEEF Pratiques et ingénierie de la formation.
- Trois Mentions de master « Métiers de l'Enseignement et de l'éducation » (M2E) sont en cours d'accréditation dans le cadre de la réforme.

L'INSPÉ portera également la nouvelle Licence Professeur des Ecoles (LPE), pour le compte de l'UCA et en partenariat avec le Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand.

L'INSPÉ porte également, au titre de l'université, plusieurs diplômes nationaux, principalement dans le champ de l'éducation :

- la licence Sciences de l'éducation
- le master Sciences de l'éducation,
- le parcours 1 « Éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes » du master santé publique,
- le DAEU.

L'INSPÉ porte enfin des diplômes d'université,

- DU « Enseigner dans un établissement français à l'étranger » qui comporte plusieurs parcours,
- DU « Classes internationales Sciences de l'Education et de la Formation »,
- DU « Fonctionnaire stagiaire ».

Les enseignants de l'INSPÉ interviennent dans les modules d'aide à la préparation au concours des licences de l'Université.

L'offre de formation de l'INSPÉ est proposée au public en formation initiale et continue. L'INSPÉ organise également des actions de formation continue des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation de l'académie.

L'équipe des personnels enseignants se compose de 58 permanents, 29 enseignants en service partagé 50%, 10 enseignants en service partagé 100% et de 1 ETP mis à disposition par le rectorat auxquels s'ajoutent environ 140 intervenants extérieurs, 43 PEMF et 10 PFA.

52 personnels administratifs et techniques viennent en appui pour le fonctionnement des 4 sites de l'INSPÉ.

L'INSPÉ est administré par un conseil d'institut. Il comprend également un conseil d'orientation scientifique et pédagogique, ainsi qu'un directoire

Les formations portées par l'INSPÉ est adossé au laboratoire ACTé, laboratoire en Sciences de l'Education qui assure, avec d'autres laboratoires de l'UCA, l'articulation recherche / formation, ainsi que les réponses aux appels à projets, locaux, nationaux et internationaux.

## LES MISSIONS DU DIRECTEUR / DE LA DIRECTRICE

L'INSPÉ est dirigé par un directeur / une directrice qui a autorité sur l'ensemble des personnels et dont les missions sont les suivantes :

➤ **Gouvernance et Pilotage**

- mettre en œuvre la politique de l'INSPÉ en s'inscrivant dans la politique universitaire du site et en s'adaptant au contexte territorial ;
- faire respecter le cadre législatif et réglementaire ;
- superviser l'ensemble de la structure en s'appuyant sur une équipe de direction ;
- préparer les délibérations du conseil de l'institut et en assurer l'exécution ;
- concevoir le projet spécifique de l'INSPÉ en prenant appui sur les caractéristiques des différentes composantes et en s'adaptant à son contexte territorial ;
- assurer le pilotage et garantir le bon fonctionnement des quatre sites de la structure avec les équipes politiques et administratives de l'université et en s'appuyant sur les instances de l'INSPÉ et l'équipe de direction ;
- contribuer à l'évolution du projet de l'INSPÉ en veillant à la qualité de la formation et à son caractère professionnalisant ;
- impulser la réflexion, l'esprit d'initiative et la synergie des compétences au service du projet
- piloter la mise en œuvre du projet avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- représenter l'INSPÉ dans l'ensemble des instances décisionnelles de l'UCA ;
- faire coopérer les équipes des différentes composantes de l'université et du rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand ;
- fédérer l'action de l'équipe pédagogique de l'INSPÉ en prenant en compte la pluralité des intervenants ;
- organiser des relations de partenariat avec l'Éducation nationale, les acteurs de l'éducation et de la formation au niveau national et international ;
- s'assurer du pilotage de la structure, en articulation avec les équipes politiques et administratives de l'université, en s'appuyant sur le conseil d'institut et le conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'INSPÉ et l'équipe de direction.

- contribuer au réseau des INSPÉ ;
- animer l'équipe de direction de l'INSPÉ, et l'équipe des responsables de site territoriaux ;
- coopérer avec l'ensemble des collectivités territoriales et construire des relations de partenariat ;
- assurer le bon fonctionnement des instances de pilotage de l'INSPE (Conseil d'institut et COSP) et sa représentation au sein des instances universitaires et académiques.

➤ **Ressources humaines et Finances**

- proposer au conseil d'institut les orientations stratégiques de l'INSPE en matière de budget et de ressources humaines
- préparer le budget et veiller à sa bonne exécution;
- Mettre en œuvre une politique de développement des ressources propres ;
- s'inscrire dans la politique de gestion des moyens de l'université Clermont Auvergne (soutenabilité, dialogue de gestion, politique RH) ;
- s'assurer du pilotage des RH de l'institut ;
- impulser la réflexion et la cohérence des équipes et être attentif au maintien d'un climat social serein

➤ **Formation**

- définir et mettre en œuvre la nouvelle offre de formation en cohérence avec la réglementation ;
- veiller à la qualité de la formation et à son caractère professionnalisant ;
- associer les corps d'inspection et les personnels de direction ;
- fédérer l'action de l'équipe pédagogique de l'INSPÉ en prenant en compte sa pluralité.

➤ **Recherche**

- promouvoir l'activité de recherche dans le domaine de la pédagogie et de la didactique, en lien avec les partenaires de l'académie ;
- piloter le développement de projets partenariaux ambitieux dans le champ de la recherche et de son transfert vers les pratiques enseignantes ;
- assurer l'adossement à la recherche des formations dispensées par l'INSPÉ ;
- coordonner les réponses des appels à projets en termes d'articulation « Recherche – Formation » provenant de l'UCA, de l'Éducation nationale et/ou de l'Enseignement supérieur ;
- définir les profils de postes d'enseignant-chercheur en collaboration avec principalement le laboratoire d'appui à la composante.

**PROFIL DU CANDIDAT / DE LA CANDIDATE**

Le candidat / La candidate doit justifier d'une expérience avérée dans le domaine de la formation des enseignants ou de la recherche en éducation, y compris à l'international.

Il ou elle peut également être recruté à raison d'une expérience notoire d'enseignement, notamment dans le premier ou le second degré, dès lors qu'il ou elle est titulaires d'un doctorat.

Le candidat / La candidate devra attester d'un parcours professionnel témoignant :

- d'une légitimité et un rayonnement scientifique dans le domaine de la recherche, ainsi qu'une très bonne connaissance des enjeux et du fonctionnement du système éducatif, scolaire et supérieur ;

- d'une expérience de la conduite de projet et de la gestion d'une structure complexe, dans l'enseignement ou dans un autre domaine ;
- de solides compétences en matière de gestion des ressources humaines, administratives et financières ;
- d'une connaissance des enjeux de la formation professionnelle universitaire, et notamment de la professionnalisation de la formation des enseignants.

Par ailleurs, il est attendu du candidat / de la candidate :

- des capacités de négociation et d'animation, de gestion ;
- des capacités à fédérer des acteurs multiples autour de projet de l'INSPÉ.

#### **Conditions particulières d'exercice**

Le siège de l'INSPÉ est situé à Chamalières. La personne retenue exercera ses fonctions au siège et sera appelée à se déplacer entre les différents sites de formation.

Poste destiné aux seuls titulaires, à pourvoir immédiatement.

Le directeur ou la directrice de l'institut est nommé pour un mandat de 5 ans par arrêté conjoint des ministres chargés d'une part de l'enseignement supérieur et de la recherche et d'autre part de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports.

#### **MODALITES DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature devra être constitué de :

- Une lettre de motivation assortie d'une déclaration d'intention (3 à 5 pages maximum)
- Un curriculum vitae (2 à 3 pages maximum)

Les dossiers de candidature devront être adressés simultanément et exclusivement par voie électronique, au plus tard le vendredi 14 novembre 2025 – 12h à :

- Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne (president@uca.fr)

et

- Madame la Rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand (ce.cabinet.@ac-clermont.fr).

L'audition aura lieu entre le 1er et le 12 décembre 2025, très vraisemblablement le mercredi 3 décembre après-midi.

Clermont-Ferrand, le 14 octobre 2025,

Le Président

Mathias BERNARD

